

Porrentruy, le 25 août 2026



COMMUNIQUE DE PRESSE

Restriction d'utilisation de l'eau potable à l'échelle du district de Porrentruy – **Maintien avec assouplissements**



Le 10 juillet dernier, un communiqué de presse commun entre les syndicats et communes du district a été publié introduisant des mesures de restriction de l'utilisation de l'eau potable à l'échelle du district de Porrentruy jusqu'à nouvel avis.

Réunis en séance le 24 août 2026, les distributeurs ont fait le point de la situation des ressources en eau du district. La situation reste quelque peu tendue mais est meilleure qu'à fin juin. Les mesures de restrictions et les vacances estivales ont permis de diminuer les consommations d'eau du district durant plusieurs semaines, de même que la baisse des températures. A contrario les retours de vacances et la reprise des activités des entreprises ont fait repartir à la hausse les consommations.

Globalement les consommations restent toutefois inférieures à la situation de fin juin et sont sous contrôle.

La population est chaleureusement remerciée pour sa collaboration et contribution à l'amélioration de la situation.

Au vu de la nouvelle situation, les distributeurs d'eau et les communes du district ont décidé à l'unanimité que les mesures de restrictions de l'utilisation de l'eau potable étaient modifiées dès ce jour comme suit :

Interdictions toujours en vigueur jusqu'à nouvel avis :

- **Arrosage des pelouses**
(Seuls les terrains de sport publics/officiels peuvent encore être arrosés mais au strict nécessaire pour garantir leur pérennité)
- **Remplissage et alimentation des piscines privées**
(Seules les piscines publiques peuvent utiliser de l'eau pour garantir le respect des normes sanitaires)
- **Lavage des véhicules, rues, places, terrasses et toits**
- **Fonctionnement des fontaines publiques alimentées pas de l'eau potable du réseau**
(Une fontaine alimentée en eau potable par village pourra être maintenue en service si nécessaire afin de permettre aux usagers de se désaltérer)

Sont désormais à nouveau autorisés : le lavage de véhicule dans des stations professionnelles ainsi que les usages de l'eau potable liés aux activités économiques, notamment pour le nettoyage de façade en vue de travaux de peinture.

Les recommandations suivantes restent également toujours en vigueur :

- Limiter l'arrosage des jardins potagers, arbres et fleurs au strict nécessaire, uniquement en fin soirée ou tôt le matin et de préférence manuellement
- Contrôler régulièrement vos installations afin de détecter toute fuite et s'assurer que les robinets sont correctement fermés, notamment avant un départ en vacances.
- Réduire la durée des douches
- Fermer les robinets lors de toute utilisation ne nécessitant pas un écoulement continu de l'eau (brossage de dents, rasage, vaisselle, etc.)
- [Laver vos véhicules uniquement en cas de nécessité et dans des stations de lavage professionnelles](#)

Un effort collectif indispensable

Chaque litre économisé contribue directement à préserver une ressource précieuse et limitée. L'implication de chacune et chacun est essentielle pour garantir la disponibilité de l'eau potable, assurer la continuité des activités agricoles et économiques, protéger les milieux naturels et maintenir des capacités suffisantes pour la défense incendie.

Les autorités communales, les distributeurs d'eau du district et les services cantonaux suivent l'évolution de la situation au quotidien. Une nouvelle adaptation des mesures pourra avoir lieu en fonction de l'évolution des conditions météorologiques et de l'état des ressources disponibles.

Nous remercions chaleureusement la population pour sa compréhension, son sens des responsabilités et sa précieuse collaboration. La solidarité et l'engagement de toutes et tous sont aujourd'hui indispensables pour traverser cette période de sécheresse exceptionnelle.

Les Communes du district de Porrentruy, le SidP, le SEHA et le SEV.

Personnes de contact :

- | | |
|--|-----------------|
| - Victor Egger,
Maire de Fontenais, membre du comité du SidP en charge de l'eau : | 079 / 333 20 79 |
| - Gregory Pressacco
Chef de service du SidP : | 079 / 827 85 86 |